

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org

PE2 IUFM

T1

N°7 janvier 2007

Mercredi 18 janvier le SNUDI FO, le SDEN-CGT, SUD Education, et une PE2 étaient reçus sur le mandat des PE2 émis lors de leurs assemblées générales, par Monsieur Ginestié, directeur des IUFM, accompagné de Monsieur Marrone.

La délégation introduisait l'audience en rappelant le caractère catastrophique de la rentrée pour les PE2 et leur forte colère et mobilisation pour construire cette liste de revendications.

En réponse générale M Ginestié répondait à la délégation :

- La rentrée s'était faite dans l'urgence du nouveau plan.
- L'application du stage filé par l'IA, malgré l'alarme de l'IUFM, n'avait pas pris en compte assez tôt l'excédent de PE2.
- L'IUFM s'étonnait des choix de l'IA sur le trio 2 T1 et un PE2, et expliquait qu'il avait du mal à répondre aux exigences du stage filé ainsi organisé.
- L'IUFM regrettait que les PE2 soient considérés comme des moyens de remplacement.
- L'IUFM reconnaissait des difficultés de communication en début d'année ce qui avait amené des retards dans la mise en place de la formation.

Les revendications étaient ensuite listées :

- **Bénéficiaire de plus de visites de formateurs, pour avoir une meilleure aide et un meilleur accompagnement, lors du stage filé.**

Réponse : Au 15 janvier tous les PE2 auront été visités au moins une fois. Sur l'année chaque PE2 recevra 7 visites sur l'ensemble des trois stages en responsabilité.

Il n'est pas possible de répondre à votre demande de doubler le nombre des visites des formateurs IUFM, par contre les stagiaires en difficulté pourront demander, par l'intermédiaire de leur GFP, à bénéficier de visites supplémentaires.

De la même manière, les formateurs référents pourront programmer des visites supplémentaires (leurs frais de déplacement seront remboursés, et leurs heures comptées dans le quota référent).

- **Mettre en cohérence le contenu de la formation avec le stage filé (définir pour tous les GFP un cahier des charges par discipline, notamment en arts visuels et anglais)**

Réponse : Pour l'an prochain il y aura un cahier des charges plus précis. Pour cette année, ils sont élaborés par les GFP, nous veillons à ce qu'il y ait la même formation pour tous, et nous continuons à réguler les GFP mais aussi les contenus des disciplines.

Comme l'an passé, nous renouvellerons l'organisation d'un questionnaire élaboré avec les PE et les formateurs pour évaluer la formation et les attentes des uns et des autres pour en tenir compte l'an prochain.

- **Modérer la charge de travail demandée aux PE2 sachant que la validation se fait par le dossier co-disciplinaire, en opposition aux travaux par discipline.**

Réponse : On rappellera aux enseignants des disciplines de rester dans la continuité des dossiers déjà demandés, pour éventuels travaux supplémentaires, de manière à ce qu'ils s'articulent avec le mémoire ou le dossier codisciplinaire sans trop de surcharge de travail.

Si la charge de travail reste trop importante, la discussion peut se faire avec le professeur, ou bien, le tuteur, et enfin avec M Maronne.

Ce dernier va remettre en place des conseils de suivi GFP par GFP pour réguler ce genre de difficulté.

- **Informers les PE2 de leur lieu d'affectation du SR au moins deux semaines avant le début du stage.**

Réponse : Les délais ne sont pas de notre ressort, c'est l'IA qui nous fournit la liste de postes disponibles, ce qui nous est promis pour la fin de cette semaine, dès que nous aurons les listes nous donnerons les affectations le plus vite possible.

• • **Rétablir la semaine de préparation au SR.**

Réponse : Les années passées c'était une préparation sauvage, cette année elle se fera au sein des disciplines et des GFP. Vous me demandez une demi-journée pour aller vous rendre dans les écoles, ce n'est possible que sur la demi-journée libre des PE2 ou le samedi matin, il n'est pas possible d'annuler des heures de cours (sauf pour les GFP pour lesquels l'emploi du temps ne correspondrait pas).

• • **Rétablir un SPA pour les stagiaires qui en ont été privés en début d'année.**

Réponse : C'est possible pour les PE2 qui en font la demande sur leur demi-journée libre. Une semaine complète n'est pas possible, car cela supprimerait des heures de cours.

• • **Élargir le choix de la langue étrangère enseignée aux stagiaires à l'IUFM.**

Réponse : Le conseil Académique des langues rappelle que le choix de la langue ne peut être que celui des PE mais est tributaire de l'articulation des langues enseignées entre l'élémentaire et le collège.

Par contre à l'IUFM dès février une série d'enseignement optionnel s'ouvrira avec la possibilité de pratiquer plusieurs autres langues dont le Provençal.

Nous n'avons pas d'idée sur la possibilité de recevoir l'agrément pour ces langues.

• • **Refuser tout changement d'affectation pendant le stage filé, en particulier pour remplacer un T1.**

Réponse : Ce n'est plus d'actualité d'autant plus que l'IA vient de refuser cette possibilité à un PE2 pour lequel l'ensemble des formateurs et l'équipe de circonscription l'avait proposée.

Les conclusions du SNUDI-FO : Pour cette année très peu de réponses satisfaisantes.

Pour les visites : Prenez la direction au mot et réclamez dans vos GFP autant de visites que vous le souhaitez. En cas de refus contactez M Maronne et bien sûr le SNUDI FO.

Pour l'articulation Stage/IUFM, demandez à vos professeurs et à votre tuteur de GFP un retour sur les problèmes soulevés en stage aussi bien notionnel qu'en pratique de classe.

En cas de refus contactez M Marrone et bien sûr le SNUDI FO.

Pour la cohérence des enseignements. Si vous trouvez des manques, questionnez vos professeurs, votre tuteur de GFP. En cas de difficulté contactez M Marrone et bien sûr le SNUDI FO.

Pour la surcharge de travail : Si vous trouvez des excès, négociez avec vos professeurs, informez votre tuteur de GFP. En cas de difficulté contactez M Marrone et bien sûr le SNUDI FO.

Pour une demi-journée de contact au SR : Si vous estimez en avoir besoin, ne pas vouloir sacrifier votre demi-journée libre trop souvent consacrée à la préparation de votre classe ou de vos dossiers, contactez le SNUDI-FO qui vous accompagnera auprès du responsable pédagogique.

Pour le rattrapage du SPA : Si vous estimez en avoir besoin, contactez le SNUDI-FO qui vous accompagnera auprès du responsable pédagogique.

La conclusion des conclusions :

La délégation a porté vos revendications et a obtenu une première série de réponses.

Certaines sont à pousser jusqu'au bout pour en éprouver le bien fondé (visites, surcharge, ...).

D'autres peuvent ne pas vous satisfaire, et à votre demande, faire l'objet d'autres négociations.

Je souhaite recevoir les informations syndicales du SNUDI Force Ouvrière

NOM :----- Prénom :-----

adresse :-----

téléphone :----- email :-----

Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 snudifo13aix@wanadoo.fr

IUFM Marseille : M. DUPUY 06 13 80 64 16 snudifo.13@free.fr

Je désire adhérer au SNUDI-FO

Cotisation pour l'année 2007:

payable en un ou plusieurs chèques (66% déductibles des impôts 2007)

PE2 : 75 € T1: 125€ PE1: 20€ Maître Formateur : voir tableau dans vos écoles.